



# RÉUNION CE DU 11 12 2014

## Programmation moteur/jour Mois de Janvier

C8/C9 = 24

C10/C11/C13 = 153

C16 = 13

**TOTAL = 190**

## PR / CKD (Tous types) Prévisions

### Mois de décembre

Arbres à cames : 322  
Vilebrequin : 196  
Culasses : 322  
Blocs : 325

### F N A

Blocs = 696  
Bielles = 692  
Culasses = 534  
Vilebrequins = 443  
Arbres à cames = 678

## MOTEURS EXPÉDIÉS

A fin Novembre :

**35 629**

## PREVISIONS VOLUMES :

Décembre : 1869  
Janvier : 3405  
Février : 3546  
Mars : 3659  
Avril : 3148  
Mai : 3870  
Juin : 2972

## PRÉVISIONS TOTAL ANNUEL 2014 :

**36 736 moteurs**

## INFORMATIONS DIRECTION

### Vidéo surveillance :

La Direction dispose d'un budget global de 215 000 euros pour mettre en place 27 caméras (1 000 € l'unité) dans l'enceinte du site mais fixées à l'extérieur des ateliers. Le but est d'éviter des vols. Les enregistrements seront conservés un mois et seront visionnés par les gardiens et le service HSE. En cas de vol, la Direction pourra consulter ces vidéos. De plus, certains murs d'enceinte seront renforcés et un tourniquet sera installé à l'entrée principale pour permettre uniquement l'accès au site...ce système ne remplacera pas le pointage dans les ateliers.

Les fouilles seront aléatoires puisque celles-ci seront gérées par le système informatique.

Ce projet sera présenté au CHSCT pour une mise en place en 2015.

### Médaille du travail :

La remise des médailles sera effectuée le vendredi 23 janvier 2015.

### VSD Maintenance :

A compter du 2 janvier 2015, le VSD maintenance sera renforcé pour atteindre un effectif de 10 salariés. Ils reprendront le 2 janvier 2015 à 21h.

La CGT a demandé que les élèves FPT Maintenance puissent postuler.

### Salle d'essai :

A compter de janvier 2015, l'effectif du poste de nuit sera renforcé.

### Transport spéciaux :

Sur le mois de novembre, les transports spéciaux s'élèvent à 10 367€ soit 179 512 € sur l'année.

## INFORMATION CE

### Œuvres-sociales :

Le montant des œuvres-sociales sur le 4<sup>ème</sup> trimestre s'élève à 1 217,28 Euros.

*Une force  
à vos côtés*

# QUESTIONS CGT envoyées le 8 décembre 2014

## Chômage :

Combien de jours de chômages sont prévus pour le mois de décembre 2014 et janvier 2015 ?

**Rép. Direction :** « Lundi 15 et mardi 16 décembre seront travaillés pour l'ensemble du personnel. Période de chômage du mercredi 17 décembre pour une reprise le lundi 5 janvier 2015. Toutefois, certains secteurs travailleront selon un effectif défini. (Voir ci-dessous les informations transmises par la Direction.)

- Afin de réaliser les expéditions moteurs :
  - Planning semaine 51: 144 personnes mercredi 17/12 (tous secteur sauf C8/9)
  - 106 personnes jeudi 18/12 (UTE 38)
  - 78 personnes vendredi 19/12 (UTE 38)
- A partir de la reprise en Janvier, renfort poste de nuit à la salle d'essai

Organisation fin décembre / Janvier 2015

- **17/12/2014** suivant tableau ci-dessous:
- Travail en 3x8 Culasses – Blocs et Finition Vilebrequins + Cursor 16.
- **18/12/2014**
- Travail en 2x8
- Culasses permet d'arriver à un FNA de 450 à fin Décembre en ayant livré la Chine.
- Blocs permet d'arriver à un FNA de 600 à fin Décembre en ayant livré la Chine.
- Acier : 0
- **02/01/2015 et 03/01/2015** Reprise pour redémarrage Machines suivant tableau ci-dessous en horaire Normale / Poste du soir / Team de nuit (assistance pannes).
- Equipe Maintenance.

	Bielles	Arbres à Cames	Vilebrequins	Blocs / Mini Ligne /A5	Culasses / A5	Staff Tech	
<b>17/12/2014</b>	5	5	21	80	66	5	191
<b>18/12/2014</b>	0	0	0	20	30	2	52
<b>02/01/2015</b>	4	9	21	35	35	7	96
<b>03/01/2015</b>	2	5	10	15	15	5	52

	S51					S52	
	lundi 15/12	Mardi 16/12	Mercredi 17/12	Jeudi 18/12	Vendredi 19/12	Lundi 22/12	mardi 23/12
Magasin récep	64	64	64	30	12	0	0
Approvisionnement	14	14	11	12	5	0	6
Expédition	30	30	30	30	30	20	10
customer	2	2	2	1	1	0	0
WCM dont 2 alternants	4	4	4	4	2		
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>111</b>	<b>77</b>	<b>50</b>	<b>20</b>	<b>16</b>

## Chauffage :

Au cours de la semaine du 2 décembre, la CGT est intervenue à plusieurs reprises afin d'avoir des températures convenables dans les ateliers et vestiaires. Pour mémoire, nous avons demandé de réaliser des essais de mise en route lors de la réunion trimestrielle du

CHSCT qui s'est déroulée le 18 septembre 2014. De plus, un plan d'action chauffage avait été instauré en mars 2012 qui prévoyait, notamment, des modules de chauffage supplémentaires. Nous demandons que la direction tienne ses engagements et fasse le nécessaire afin de ne pas dégrader les conditions de travail des salariés.

**Rép. Direction :** « *Chaque matin, une personne fait le tour pour faire le point. Il faut demander au Responsable UTE de faire un bon SAP. »*

### Projets :

Quels sont les projets prévus en 2015 et ceux prioritaires ?

**Rép. Direction :** « *Les projets présentés en 2014 seront réalisés en 2015 (Machines Landis, Heller, AGV, etc...). »*

### Temps de douche :

Conformément à l'arrêté du 23 juillet 1947, avez-vous une réponse à nous transmettre concernant un temps de douche minimum de 15mn ?

**Rép. Direction :** « *Nous finalisons les zones salissantes. »*

### Départs volontaires :

Avez-vous effectué les entretiens, comme convenu, au cours de la première semaine de décembre ? Suite à ces entretiens, combien de salariés sont susceptibles de partir en 2015 ?

**Rép. Direction :** « *Cela se fera individuellement. Je rappelle que ce n'est pas un plan de départ volontaire ce qui signifie que toutes les personnes inscrites ne vont pas forcément partir. En 2014, 24 personnes sont parties en retraite et 20 salariés sont susceptibles de partir en 2015. »*

### Promotions :

Combien de salariés sont passés au statut assimilé cadre sur les sites de Bourbon Lancy et Garchizy ?

**Rép. Direction :** « *17 personnes sur le site de Bourbon-Lancy. »*

### Organigramme :

Est-il prévu, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, des modifications dans l'organigramme ?

**Rép. Direction :** « *Nous vous prévenons à chaque CE des modifications dans l'organigramme. »*

*Suite à cette réponse, la CGT souhaite savoir si au 1<sup>er</sup> janvier 2015, M. LANG Patrick sera muté sur le site de Garchizy et si M.GAILLARD Thierry revient sur le site de Bourbon-Lancy.*

**Rép. Direction :** « *Nous vous le confirmons. En effet, M.LANG deviendra responsable de la production et M.GAILLARD remplacera un responsable UTE qui partira en retraite en 2015. »*

### Retraite :

Existe-t-il un dispositif pour un complément retraite au sein du groupe FIAT ? Si tel est le cas, est-il applicable chez FPT ?

Rép. Direction : « Il existe un dispositif nommé NOVICIAT qui est géré par Ag2R dès que le salarié a 10 ans d'ancienneté, quel que soit son statut ou son coefficient. Ce système permet de majorer les points retraite ARRCO. »

### **Rentrée scolaire :**

Nous demandons l'ouverture d'une négociation pour aboutir à un nouvel accord.

Rép. Direction : « Une réunion aura lieu en janvier 2015. »

### **Accord pénibilité :**

Suite à la parution de plusieurs décrets relatifs à l'accord sur la pénibilité, nous vous demandons de vous conformer à ces dispositions qui rentreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Rép. Direction : « Nous étudions les textes et une présentation sera effectuée lors de la réunion trimestrielle du CHSCT prévue en mars 2015. »

### **Questions CGT supplémentaires :**

*Un document a été remis aux salariés du montage suite à l'audit WCM. Il est indiqué, par exemple : « Respect des distances de sécurité, pas de stockage dans les allées, pas de pièces sur les palettes, etc... ». Peut-on considérer qu'en dehors des audits la Direction tolère ces dysfonctionnements qui sont dus, principalement, à une mauvaise conception de la ligne de montage ? Enfin, comme indiqué dans ce même document, est-il normal, au nom du fameux dialogue social ou au nom du droit d'expression d'interdire aux salariés de discuter ?*

*Réponse Direction* : « Je ne suis pas à l'initiative de ce document. Par contre, je suis d'accord avec vous, les règles de sécurité doivent être appliquées en permanence. »

*Nous demandons de fixer la réunion trimestrielle du CHSCT qui devait avoir lieu le 9 décembre 2014. Comme déjà dénoncé, à plusieurs reprises, par la CGT, le CHSCT ne fonctionne pas correctement. En effet, les réunions ordinaires (4 par an), les réunions d'ateliers (4 par an), les réunions mensuelles, la commission CHSCT ne sont pas respectées tout comme les délais pour fixer ces dites réunions. Il faut attendre 4 mois en moyenne pour avoir la rédaction des procès-verbaux. Les incidents et accidents du travail ne sont même plus analysés.*

*Réponse Direction* : « La réunion trimestrielle du CHSCT aura lieu lundi 15 décembre à 9h30. Nous ne pourrons donc pas respecter le délai des 15 jours pour vous communiquer l'ordre du jour. Une réunion CHSCT est prévue, vendredi 12 décembre, pour présenter les travaux qui seront effectués au cours de la 5<sup>ème</sup> semaine de congés payés. »

*Est-il prévu de recruter des salariés intérimaires en janvier 2015 ?*

*Réponse Direction* : « A ce jour...non. »

**La CGT vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.**